

*Une enveloppe réduite du tiers et 22,5 M\$
en moins sans mesure budgétaire appropriée :*

ÉVITER LE PIRE POUR LES DIFFUSEURS CULTURELS DÈS MAINTENANT

Un mémoire pour le Comité permanent des Finances de la Chambre
des Communes dans le cadre des consultations prébudgétaires

Juillet
2025

FAME
FESTIVALS AND MAJOR EVENTS
FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS
CANADA

Crédit : Beaches International Jazz Festival

Recommandations :

1. a) Renouveler et intégrer à la base budgétaire du Fonds du Canada pour la présentation des arts l'ajout qui y est fait depuis 2019-2020, actuellement de 15,5 M\$ par année; renouveler et intégrer également à la base budgétaire du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine l'ajout qui y est fait depuis 2019-2020, actuellement de 7 M\$ par année.
 - b) Ajuster en même temps ces investissements pour tenir compte du nombre grandissant de clients, de l'inflation et de la forte augmentation des coûts d'opération depuis la pandémie (en faisant en sorte par exemple que l'ajout de 15,5 M\$ pour le FCFA en soit un de 21 M\$ et que celui au DCAP passe de 7 M\$ à 9 M\$).
 - c) À défaut d'intégrer les investissements annuels aux bases budgétaires, les renouveler pour quatre ou cinq ans afin de sortir le milieu de l'incertitude, lui donner une certaine prévisibilité et mettre fin à l'état quasi perpétuel de mobilisation qui prévaut depuis plus de cinq ans.
2. Mettre en place un Programme canadien de tourisme événementiel et musical doté de 60 M\$ annuellement permettant la croissance et l'attractivité du secteur, assorti d'un plan d'action visant l'augmentation des recettes touristiques domestiques et internationales et, par conséquent, des retombées économiques.

Festivals et Événements Majeurs Canada, aussi connu sous l'acronyme **FAME**, compte à travers un membership direct et affilié plus de **500 membres** au pays, de toutes tailles et en tous genres.

La coalition travaille étroitement avec le **Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI)**, qui, au Québec, rassemble une trentaine de grands rendez-vous, de même qu'avec ces organisations : **Ontario Festival Industry Taskforce (OFIT)**, **Événements Attractions Québec (ÉAQ)**, **Event Atlantic**, **Atlantic Presenters Association (APA)**, **BC Music Festivals Collective (BCMFC)**, **Ottawa Festival Network (OFN)** et la **Ville de Charlottetown**.

Éléments de contexte

En lien avec la première recommandation

- **Les bases budgétaires** de deux des plus importants programmes à Patrimoine canadien, soit le Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP) et le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) **n'ont pas été revues depuis une quinzaine d'années** et ont été fixées par le gouvernement Harper, à 17,7 M\$ dans le premier cas et à 32,5 M\$ dans le deuxième.
- Durant cette période, le **nombre de clients et leurs besoins ont augmenté** de façon « naturelle » mais aussi de façon accrue avec la récente poussée inflationniste.
- Pour pallier le problème de sous-financement chronique des deux programmes, le gouvernement Trudeau a réinjecté chaque année depuis 2019-2020 des sommes qui **n'ont pas été intégrées aux bases budgétaires**. En ce moment, jusqu'à la fin de l'année financière 2025-2026, il s'agit de 15,5 M\$ au Fonds du Canada pour la présentation des arts et de 7 M\$ au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.
- Si rien n'est annoncé au budget, ces deux programmes **perdront 22,5 M\$** des quelque 73 M\$ dont ils disposent depuis deux ans, soit près du tiers de l'enveloppe combinée et ce, à compter du 1^{er} avril 2026. Ceci aurait pour effet de ramener le financement de ces programmes à celui de 2007, ce qui représenterait en dollars constants une baisse de près de 50 %. **Le gouvernement Carney serait alors désavantageusement comparé au gouvernement Harper en matière de financement de la culture.**

En lien avec la deuxième recommandation

- On peut générer plus de recettes touristiques et de retombées économiques en misant sur les festivals et événements, et la musique qui est souvent au cœur de leurs activités.
- Un projet de loi bipartisan a été soumis au Congrès américain à la fin de 2024 : l'American Music Tourism Act. Il oblige à identifier les lieux et événements aux États-Unis qui sont importants pour le tourisme musical, et à promouvoir les voyages et le tourisme intérieur vers ces sites et événements.
- On estime qu'il **en coûte aujourd'hui de 30 % à 40 % plus pour organiser un événement comparable à l'édition 2019**. Si on peut comparer la pandémie à un important tremblement de terre, ce qui a suivi dans le secteur est un tsunami sournois.
- Au Canada, sont particulièrement touchés les festivals et événements qui présentent leurs activités en tout ou en partie gratuitement et ceux qui comptent proportionnellement sur les subventions et les commandites de façon plus importante, puisque ce type de **revenus n'a pas suivi le rythme de croissance des dépenses**, ce qui place les organisations devant des déficits d'opération ou encore face à des choix budgétaires qui mettent en cause le développement, la croissance et l'attractivité même de leurs festivals et événements.
- Au cours des dernières quinze années, des programmes spécifiques aux festivals et événements ou des programmes de nature touristique et économique ont permis de développer le secteur et d'accroître son attractivité et sa compétitivité. Cependant, qu'il s'agisse du Programme de manifestations touristiques de renom (PMTR) (100 M\$ sur deux ans), du Fonds d'expériences canadiennes, de l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE) (200 M\$ sur deux ans) ou même du Programme pour la croissance du tourisme (PCT) ces programmes ont été **de courte durée** et, pour cette raison, n'ont pas eu autant d'effet définitif qu'on aurait pu souhaiter.
- Parallèlement, les budgets des principaux programmes dont bénéficient actuellement les festivals et événements du côté de Patrimoine canadien — **Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) et Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP) — ne sont plus en mesure de répondre à la demande**. Du côté de DCAP, par exemple, le montant maximal reçu diminue d'année en année, en dépit de l'ajout d'un montant hors de la base budgétaire.

Événements annulés ou disparus au cours des derniers mois

- **Colombie-Britannique**
 - Ambleside Music Festival
 - Okanagan Military Tattoo
 - Kispiox Valley Music Festival
 - Vancouver Mural Festival
 - Vancouver Island Music Festival
- **Alberta**
 - Grande Prairie International Street Performers Festival
 - Edmonton Blues Festival
- **Saskatchewan**
 - Regina Folk Festival
- **Manitoba**
 - Vita and Area Winter Festival
- **Ontario**
 - Wordstock Sudbury Literary Festival
 - Songscape Music Festival
 - Kensington Pedestrian Sundays Festival
 - Paint the Town Red
 - Chesterville's annual Carnival
 - Kingston writer's Festival
 - Sugar Shack TO festival
 - Ribfest in downtown Peterborough
 - Folklore Festival
 - West Coast Blues Festival
 - Kemptville Live Music Festival
- **Québec**
 - Woodstock en Beauce
 - VodFest
 - Shredfest
 - Festival du Gros Gras
 - Festival des Paspayas
 - Festival des Hivernants
 - Festi-Grîles
- **Nouvelle-Écosse**
 - Whirligig Festival

RECOMMANDATION 1

- a) Renouveler et intégrer à la base budgétaire du Fonds du Canada pour la présentation des arts l'ajout qui y est fait depuis 2019-2020, actuellement de 15,5 M\$ par année; renouveler et intégrer également à la base budgétaire du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine l'ajout qui y est fait depuis 2019-2020, actuellement de 7 M\$ par année.
- b) Ajuster en même temps ces investissements pour tenir compte du nombre grandissant de clients, de l'inflation et de la forte augmentation des coûts d'opération depuis la pandémie (en faisant en sorte par exemple que l'ajout de 15,5 M\$ pour le FCPA en soit un de 21 M\$ et que celui au DCAP passe de 7 M\$ à 9 M\$).
- c) À défaut d'intégrer les investissements annuels aux bases budgétaires, les renouveler pour quatre ou cinq ans afin de sortir le milieu de l'incertitude, lui donner une certaine prévisibilité et mettre fin à l'état quasi perpétuel de mobilisation qui prévaut depuis plus de cinq ans.

Programme	Financement annuel de base depuis 2008	À intégrer à la base budgétaire	Investissements supplémentaires prévus annuellement jusqu'à la fin de 2025-2026	Enveloppe total de financement jusqu'en 2025-2026
Fonds du Canada pour la présentation des arts	32,5 M\$		15,5 M\$	48 M\$
Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	17,7 M\$		7 M\$	24,7 M\$
Total	50,2 M\$		22,5 M\$	72,7 M\$

- Au cours des dernières années, FAME a réclamé que les deux programmes concernés disposent **au total de 95,2 M\$** dans leurs bases budgétaires, mais ils ont aujourd'hui environ 73 M\$, composés de bases budgétaires et de mesures ponctuelles.
- Les **bases budgétaires** de deux des plus importants programmes à Patrimoine canadien, soit le Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP) et le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) **n'ont pas été revues depuis une quinzaine d'années** et ont été fixées par le gouvernement Harper. En agissant hors des bases budgétaires et par période d'un an ou deux, le gouvernement fédéral condamne le milieu culturel à être en perpétuelle représentation pour renouveler des sommes. C'est une pratique qui a aussi l'effet de rendre ces investissements plus à risque une fois arrivés à terme, avec ou sans changement de gouvernement.

RECOMMANDATION 2

Mettre en place un Programme canadien de tourisme événementiel et musical doté de 60 M\$ annuellement permettant la croissance et l'attractivité du secteur, assorti d'un plan d'action visant l'augmentation des recettes touristiques domestiques et internationales et, par conséquent, des retombées économiques.

- Ce programme viendrait compléter l'intervention du gouvernement fédéral vis-à-vis des festivals et événements, en ajoutant à l'échelle du Canada une **reconnaissance du caractère économique et touristique des festivals et événements**, en plus de celle de Patrimoine canadien en vertu de critères strictement culturels et sociaux. Il deviendrait un **puissant moteur de croissance, favorisant l'attractivité des festivals et événements, autant sur le plan domestique qu'international**.
- Le programme viendrait entre autres soutenir une catégorie de festivals et événements qui ne sont pas reconnus par Patrimoine canadien, qu'il s'agisse d'événements principalement axés sur le divertissement ou d'événements sportifs, ceux à but lucratif et tous les autres qui sont exclus par le Ministère; il viendrait ajouter d'autres critères d'appréciation et une nouvelle subvention différente pour ceux qui sont déjà soutenus par Patrimoine canadien.
- Ce programme pourrait comprendre des volets, des niveaux, et serait adapté aux besoins des **festivals et événements de toutes tailles présentant un potentiel de croissance et pouvant attirer plus de touristes domestiques et internationaux**.
- Les subventions octroyées via ce programme devraient être en priorité versées pour le **fonctionnement du festival**, même si elles peuvent requérir la présentation d'un plan de croissance ou de développement, d'un plan d'affaires ou d'une stratégie permettant d'accroître l'attractivité du festival et sa performance touristique. Seraient pris en compte l'achalandage, la provenance des participants et, à terme, l'atteinte des résultats. On ne parle pas ici d'un programme basé sur de nouveaux projets qui requièrent des investissements que trop d'organisations ne sont pas en mesure de faire.
- Une aide aux festivals et événements a un effet multiplicateur sur le tourisme : on a démontré que **pour chaque dollar dépensé par un participant, 0,25 \$ l'est dans l'hébergement et 0,33 \$ dans la restauration**, sans parler du transport et d'autres postes. Plusieurs communautés et artères commerciales tirent des revenus qui se comparent à ceux de l'année entière sur une seule courte période de festival ou d'événement.
- Avec les **études de retombées économiques**, les festivals et événements sont en mesure d'évaluer la progression réelle.
- FAME estime d'ailleurs que le secteur des **festivals et événements génère plus d'un milliard \$ au PIB dans l'ensemble du Canada**.
- Dans une agence de développement régional comme Développement économique Canada au Québec, **il y aurait lieu de voir comment articuler ce nouveau programme vis-à-vis de l'intervention existante**, et dans une moindre mesure, de faire la même chose dans les autres agences de développement régional au Canada.

NOUVELLE ÉTUDE PANCANADIENNE SUR L'IMPACT DE LA MUSIQUE « LIVE »

L'Association canadienne de la musique sur scène (CLMA) a dévoilé le 30 janvier, à Toronto, le fruit d'une nouvelle étude inédite : *Écoute Active, comprendre la puissance économique et le potentiel de l'industrie de la musique live au Canada*. Cette étude démontre que seulement en 2023, l'industrie canadienne de la musique sur scène a généré 3,73 milliards \$ de recettes fiscales et 10,92 milliards \$ au produit intérieur brut. De ce dernier montant, 8,92 milliards \$ sont attribuables au tourisme entourant les activités reliées à la musique sur scène.